



Paris, le 7 juin 2021

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale, de la
Jeunesse et des Sports

Et

Monsieur Edouard GEFFRAY
Directeur général de l'enseignement
scolaire

Nos réf. : CNB/BN/5355

Objet : demande d'audience sur la circulaire de rentrée

Monsieur le ministre,
Monsieur le directeur général de l'enseignement scolaire,

Le Sgen-CFDT considère qu'une rentrée scolaire réussie ne dépend pas du contenu d'une circulaire mais de la confiance et du pouvoir d'agir accordés aux équipes éducatives pour faire réussir les élèves. Le contexte impose cependant pour notre organisation de définir des orientations et des perspectives claires pour la rentrée à venir. Elles doivent s'accompagner d'un collectif budgétaire et de schémas d'emplois pour les prochains budgets. Il faut en effet créer des emplois, et réaliser les recrutements permettant la prise en charge des personnels qui en éprouveront le besoin et l'amélioration de l'encadrement des élèves et étudiant.e.s dans un contexte où l'enjeu n'est pas tant de rattraper du « temps perdu » mais bien de les accompagner dans leurs parcours de formation.

Ces orientations doivent pour notre organisation s'articuler autour de trois grands axes :

- **se donner les moyens d'anticiper différentes hypothèses de rentrée** en fonction de la situation sanitaire et permettre aux équipes de préparer plusieurs scénarii intégrant la possibilité de ne pas être toute l'année en présentiel en jauge pleine ; en parallèle engager les dépenses et investissements indispensables à la sécurisation des personnels, des élèves et étudiant.e.s ;
- **mieux accompagner les parcours des élèves particulièrement hétérogènes depuis deux ans.** Comme l'an dernier le Sgen-CFDT considère que les évaluations nationales standardisées ne sont pas adaptées à la situation. Il demande que des outils soient mis à disposition des équipes pour diagnostiquer les compétences et connaissances des élèves. Il demande aussi une relance de la politique des cycles trop longtemps laissés de côté. L'expérience de l'an dernier montre que les moyens en HSE mis à disposition des équipes pour l'accompagnement et le tutorat étaient arrivés trop tardivement dans les établissements, avec des modalités d'utilisation trop rigides et pour une temporalité trop limitée. cela n'a pas permis la construction de projets et de dispositifs d'accompagnement pleinement efficaces. Il est crucial l'an prochain d'anticiper un mois de septembre "différent" pour redonner confiance aux élèves, remotiver, raccrocher les plus fragiles, rassurer celles et ceux qui ont eu des parcours bouleversés.
- **adapter les modalités de diplomation et de certification à l'aune de l'expérience de ces deux dernières années.** Nous continuons à proposer une délivrance du Diplôme National du Brevet par validation des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Pour la voie professionnelle, la reconduction des mesures sur les seuils de PFMP, les conditions de prise en compte des évaluations en C.C.F., et les modalités de calcul de la moyenne générale, doivent intervenir rapidement.

.../...

Pour le bac GT il convient selon nous de maintenir la simplification de la partie contrôle continu par la suppression des évaluations communes (EC) comme cette année. Nous demandons aussi un allègement des parties de programmes attendues pour l'épreuve anticipée de français (EAF) de juin et les épreuves de spécialité (EDS) de mars de l'équivalent de quatre semaines pour permettre un raccrochage et une remise à niveau d'élèves encore très marqués par les 2 ans de crise sanitaire. Cet allègement doit s'accompagner d'une clarification du sens que l'on veut donner à ces EDS situées en mars, et à l'organisation des lycées à cette période.

Nous vous demandons donc une audience pour développer ces différents points et vous présenter nos propositions.

Dans l'attente de votre retour, veuillez recevoir, Messieurs, l'assurance de mes respectueuses salutations.



Catherine Nave-Bekhti
Secrétaire générale du Sgen-CFDT